Envoyé en préfecture le 23/11/2026
Reçu en préfecture le 23/11/2026
Publié le
ID : 029-212901862-20261118-D2026111809-DE

Conseil Municipal du 18 novembre 2026

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Date de convocation
12/11/2026

Conseillers en exercice
19

Président : M. Arnaud FAVE
Secrétaire de séance : Sabrina BOTORNE

Le Conseil Municipal de la Commune de PLOUEZOC'H s'est réuni le mercredi 18 novembre 2026, à 18 heures 30 minutes, à la salle de réunions de la salle polyvalente, sous la présidence de M. Arnaud FAVE, Maire.

ETAIENT PRÉSENTS : Arnaud FAVE, Gwénaëlle QUERE, Benoît PERIOU, Jacques LE STEUN, Sylvie KWAYEB, Françoise LAURENT, Hervé PERNIN, Anne GRIMALDI, Bruno CASTREC, Franck BODENES, Pascaline SALA BOILET, Katell CORRE, Anne-Sophie RUDE MENAND, Sabrina BOTORNE, Florent LENCOT et Auguste GIRARDOT

ABSENTS AYANT DONNÉ PROCURATION : Raymond TESSIER à Auguste GIRARDOT, Valérie LE NEN-HAMEURY à Anne-Sophie RUDE MENAND, Etienne LEROY à Benoît PERIOU

D 2026 11 18 09 – SECURISATION DES BATIMENTS SCOLAIRES – INSTALLATION D'UN VISIOPHONE A L'ECOLE DE KERISTIN – APPROBATION DU PROJET ET DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DU FINISTERE

Monsieur le Maire expose :
Dans le cadre du renforcement de la sécurité des établissements scolaires et de la gestion des accès à l'école publique de Keristin, il est devenu indispensable de procéder à l'installation d'un système de visiophonie. Cet équipement permettra au personnel éducatif d'identifier visuellement les visiteurs avant d'autoriser l'ouverture à distance des accès, limitant ainsi le risque d'intrusions malveillantes.

Le montant estimé des travaux de fourniture et de pose de ce visiophone s'élève à : 8 710,33 € HT, soit 10 452,40 € TTC.

Pour financer cette opération, la commune est éligible aux aides du Conseil départemental du Finistère au titre du Pacte Finistère - Volet 1 (Aide aux projets communaux) destiné aux communes de moins de 10 000 habitants.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

1. APPROUVE le projet d'installation d'un visiophone à l'école de Keristin pour un montant prévisionnel total de 8 710,33 € HT, devis de l'entreprise GROUPE CADIOU.
2. SOLLICITE auprès du Conseil départemental du Finistère l'octroi de la subvention la plus élevée possible au titre du pacte Finistère (Volet 1).
3. ADOPTE le plan de financement prévisionnel suivant :

Envoyé en préfecture le 23/11/2026
Reçu en préfecture le 23/11/2026
Publié le
ID : 029-212901862-20261118-D2026111809-DE

Dépenses prévisionnelles	**Montant HT (€)**	**Recettes prévisionnelles**	**Montant HT (€)**	**Taux (%)**
Fourniture et pose du visiophone et du système d'ouverture à distance	8 710,33 €	**Conseil départemental du Finistère** *(Appel à projets Sécurité)*	6 968,26 €	80 %
		Autofinancement communal	1 742,07 €	20 %
TOTAL DÉPENSES HT	**8 710,33 €**	**TOTAL RECETTES HT**	**8 710,33 €**	**100 %**

4. ENGAGE la commune à prendre à sa charge la part non couverte par les subventions.
5. AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout document, formulaire, contrat ou convention nécessaire à la mise en œuvre de cette décision et au versement de la subvention correspondante

ACTE RENDU **DÉCISION DU CONSEIL MUNICIPAL** : ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

EXÉCUTOIRE : compte-tenu de

- la publication le .....:
- la transmission à la Préfecture le .....:

Fait à PLOUEZOC'H, le 20/11/2026

Pour extrait conforme

Arnaud FAVE, Maire,

MAIRIE DE PLOUEZOC'H 29252

Sabrina BOTORNE, secrétaire